

# CONCOURS D'ENTREE SUR TITRES en 1<sup>ère</sup> année MASTER Architecte

DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE STRASBOURG

*(réservé aux titulaires d'un diplôme d'Architecte étranger)*

## DOSSIER DE CANDIDATURE – Session 2019

(A remplir par le candidat en caractères d'imprimerie)

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

(pour la femme mariée, indiquer le nom de jeune fille suivi d'épouse X)

Sexe :  masculin  féminin

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Pays de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse (à laquelle le courrier doit vous être adressé) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

DIPLOME obtenu : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
(préciser l'intitulé exact)

Dossier à retourner à :

**L'INSA Strasbourg - Service Scolarité (bureau C.108)  
24 boulevard de la Victoire - 67084 STRASBOURG CEDEX**

**Date limite de retour du dossier : vendredi 17 mai 2019**

**Concours d'entrée sur titres**  
**en 1<sup>ère</sup> année MASTER Architecte - INSA de Strasbourg**  
*(réservé aux titulaires d'un diplôme d'Architecte étranger)*

Ce recrutement se fait par concours **sur titres, dossier et entretien**

Titres requis : Diplôme d'Architecte étranger

**Date limite de retour des dossiers : 17 mai 2019**

**Droits de candidature : 95 €**

(gratuit pour les candidats boursiers sur critères sociaux du CROUS ou BGF (CAMPUS France)  
année universitaire 2018/2019)

Composition du dossier (voir rubrique « Pièces à fournir »).

**ENTRETIEN**

Les candidats, dont le dossier aura été retenu, seront convoqués à un entretien éventuel **entre le 17 et 20 juin 2019** à l'INSA Strasbourg. Il s'agit d'un entretien de motivation et d'appréciation du niveau de culture architecturale, scientifique et technique.

Tout au long des échanges, le jury appréciera l'aptitude des candidats à s'exprimer en français.

**Concours d'entrée sur titres  
en 1<sup>ère</sup> année MASTER Architecte - INSA de Strasbourg  
(réservé aux titulaires d'un diplôme d'Architecte étranger)**

**Candidats étrangers :**

Préalablement à votre candidature, vous devez vous inscrire dans un C.E.F. Centre d'Etudes en France

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html>

afin de valider votre niveau de français et de préparer votre venue en France. En cas d'absence de CEF correspondant à votre pays ou d'impossibilité de vous inscrire, vous devrez **impérativement** fournir un diplôme DELF niveau B2 (recto-verso).

**PIECES A FOURNIR :**

1. copie d'une pièce d'identité officielle
2. fiche de renseignements, ci-jointe, complétée avec le plus grand soin
3. lettre de motivation
4. **dossier scolaire depuis l'entrée en formation d'architecte jusqu'à l'obtention du diplôme** – *traduction légalisée s'il y a lieu*
5. programme détaillé de vos études d'architecte
6. dossier des travaux personnels comportant sous forme synthétique :
  - projets dans le cadre de la formation
  - projet de diplôme
  - rapports de stages et éventuellement réalisation dans le domaine professionnel (dans le pays d'origine ou à l'étranger)
7. **photocopie de votre diplôme d'architecte** – *traduction légalisée s'il y a lieu*
8. **diplôme du niveau de langue DELF niveau B2** (recto-verso).
9. lettre d'appréciation (sous pli fermé) de l'établissement d'origine

10. droits de candidature:

par arrêté en date du 20 janvier 2011, les droits de candidature sont fixés à :

- **95 € (quatre vingt quinze euros) pour les candidats non boursiers** (joindre le reçu).
- **gratuit pour les boursiers** de l'Enseignement Supérieur sur critères sociaux du Crous ou pour les boursiers du Gouvernement Français, joindre obligatoirement **une photocopie de l'attribution définitive de bourse 2018/2019**

Ces droits de candidatures sont payables par **chèque bancaire** ou **postal** établi à l'ordre de l'Agent Comptable de l'INSA de Strasbourg ou par **virement bancaire ou postal (RIB ci-dessous)**, en indiquant la référence M1 Architecture lors de votre paiement, ou éventuellement par mandat-lettre.

**N.B. : La candidature n'est définitivement enregistrée qu'après paiement des droits de candidature. A défaut de paiement votre dossier ne sera pas examiné.**

**Cette somme restera définitivement acquise à l'établissement, quel que soit le sort réservé à la candidature.**

**Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.**

Pour les pièces 3 et 6, veuillez-vous référer au tableau ci-dessous :

Documents délivrés en langue française	Documents non délivrés en langue française
<p>Procédure à suivre</p> <p>Les documents à fournir doivent être certifiés conformes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• soit par l'Etablissement d'origine,</li><li>• soit par l'Ambassade de France</li></ul>	<p>Procédure à suivre</p> <p>Vous devez fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des traductions légalisées par un traducteur assermenté. Si vous nous faites parvenir des photocopies de ces traductions, elles devront être certifiées par un traducteur.</li></ul>

Il est obligatoire que **les cachets apposés** sur l'ensemble des documents soient **en langue française**. Dans le cas contraire, ces derniers devront être traduits et légalisés par un traducteur assermenté.

Aucun document certifié par une Mairie ou un commissariat de Police ne sera accepté.

La commission de sélection se prononcera sur la recevabilité de la candidature et fera part aux intéressés, de sa décision, en temps utile.



## 2. Formations complémentaires

- **Formation professionnelle** (stages, expérience professionnelle et/ou de recherche) :

---

---

---

---

---

---

## 3. Candidats titulaires de diplômes étrangers

- **Connaissances linguistiques** : Diplôme DELF niveau B2 exigé (diplôme à joindre recto-verso).

**Une bonne connaissance de la langue française est indispensable pour suivre les enseignements.**

- **Ressources**

*En cas d'admission :*

- Si vous êtes français, sollicitez-vous une bourse d'étude ? OUI  NON
- Si vous êtes étranger, serez-vous titulaire d'une bourse ? OUI  NON 
  - de votre pays OUI  NON
  - du gouvernement français ? OUI  NON

Précisez l'organisme \_\_\_\_\_

***N.B. : Les étudiants non ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) doivent justifier d'un revenu suffisant pour obtenir un visa afin de poursuivre leurs études en France (se renseigner auprès des Consuls)***

Date et signature :



RELEVÉ DE COMPTE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TRÉSOR PUBLIC			
Titulaire du compte I.N.S.A. DE STRASBOURG INSTITUT			
Domiciliation TPSTRASBOURG			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLÉ RIB
10071	67000	00001005742	34
IBAN : FR76 1007 1670 0000 0010 0574 234			
BIC : TRPUFRP1			
Cadre réservé au destinataire du RIB			

DRFIP ALSACE ET DU BAS-RHIN  
4 PL DE LA REPUBLIQUE CS 51022  
67070 STRASBOURG CEDEX  
CH G4 S0 004853 250811 10

I.N.S.A. DE STRASBOURG INSTITUT  
NAT. DE SCIENCES APPLIQUEES  
AGENCE COMPTABLE  
24 BLD DE LA VICTOIRE  
67000 STRASBOURG